

## **ASSOCIATION ÉNERGIE EN ACTIONS**

## d'Actionnaires Salariés et Anciens salariés du groupe EDF

www.energie-en-actions-edf.fr

Facebook : Energie en actions, association actionnaires salariés d'EDF

Compte rendu de la réunion du 15 mai 2014 entre la FNCS et le bureau de la FAS (Fédération française des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés)

## Participaient:

M Philippe Lepinay (Président de la FAS et administrateur de Thalès)

M. Philippe Bernheim (Secrétaire général de la FAS et vice président de l'ASGO Orange)

Mme Elisabeth Sauvedu (ASGO Orange)

Mme N. Bricaut (administrateur salarié de Vivendi)

M. M. Multes (ASGO Orange)

M. JC Vautier (Thalès)

M. N. Tangy (EAS)

M. Loïc Desmousseau (Technicolor)

M. Jean Paul Brugnot (Président d'EEA EDF)

M. Hubert Boutet (EEA EDF)

M. P. Frechet (EEA EDF)

Ph. Lepinay a présenté la FAS, ses actions en faveur de l'actionnariat salarié en particulier au travers de son action dans le domaine de la gouvernance des entreprises et de la fiscalité. L'objectif de la FAS est le développement de l'actionnariat salarié dans les entreprises. Il rappelle que si toutes les associations peuvent travailler avec la FAS, il n'y a au conseil fédéral de la FAS qu'une seule association par entreprise.

Ph. Bernheim complète en précisant que chaque association a deux membres au conseil fédéral de la FAS.

- J.P. Brugnot présente Energie en Actions, la principale association d'actionnaires salariés d'EDF, active au travers de ses réseaux et de son site internet. Il invite les membres de la FAS à s'y rendre. Il évoque également les thèmes d'action d'Energie en Action et en particulier son engagement en faveur d'une transition énergétique intelligente. Dans ce cadre, Energie en Action rencontre des décideurs politiques.
- H. Boutet évoque l'indépendance syndicale et politique qui est bien précisée dans les statuts d'EEA. Si EEA est plus proche culturellement de la CGC que de la CGT, l'association a du mal à comprendre certaines prises de positions syndicales, plus en faveur des intérêts à court terme de certains employés que des intérêts à long terme de l'entreprise.

Une association avec EAS peut être envisageable. Il convient de voir quel type d'association peut être réalisé (association d'associations ?). Le rapprochement doit permettre d'être plus fort et de peser davantage. Il ne peut s'envisager si EEA devait perdre notre âme. L'association vit très bien actuellement sans appartenir à la FAS; y adhérer apporterait à EEA sans doute plus de notoriété et permettrait également de faire profiter la FAS de certaines de nos initiatives.

Cette structure pourrait également donner lieu à un accord de gouvernance. Une prochaine réunion vers le 20 juin pourrait permettre de travailler à ce rapprochement.

Adresse postale : Association Energie en Actions - Immeuble EDF - Carré Vert 45 Rue Kléber 92300 LEVALLOIS-PERRET